

Droit de la responsabilité civile & Grandes questions de droit des assurances

Formation Jeudi et Vendredi 4 et 5
juin 2026



Formateurs

Sabine Abravanel-Jolly, Professeure de droit privé à la Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3, Directrice de l'Institut des Assurances de Lyon Codirectrice du Master 2 « Droit et Gestion des risques émergents », Cofondatrice de bjda.fr (Partenariat LexisNexis) et du Forum du Droit des Assurances (Le FDA) et Avocate au Barreau de Lyon et Formatrice

Axelle Astegiano-La Rizza, Maître de conférences, habilitée à diriger des recherches à la Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3, Directrice adjointe de l'Institut des Assurances de Lyon, Codirectrice du Master 2 « Droit et Gestion des risques émergents », Cofondatrice de bjda.fr (Partenariat LexisNexis) et du Forum du Droit des Assurances (Le FDA)

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue des deux journées de formation, les participants connaîtront les dernières évolutions jurisprudentielles en droit de la responsabilité civile et en droit des assurances (droit commun du contrat d'assurance et assurances de dommages). Des points spécifiques en droit des assurances auront également été approfondis. Les participants seront en capacité de les mettre en application afin d'accompagner au mieux leurs clients,



Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive

Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPI sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste



Prérequis

Connaissance des règles de la RC et des principales règles applicables au contrat d'assurance.

La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi et Vendredi 4 et 5 juin 2026
De 9h à 17h00

SOFITEL VIEUX PORT – MARSEILLE
36 Boulevard Charles Livon, 13007,
Marseille



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com

Premier jour

Première partie : Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle : actualité jurisprudentielle

- Rappel : non cumul, conditions de la RC
- RC Contractuelle : distinction obligations de moyens et de résultat
- RC délictuelle : Actualité du fait personnel
- RC délictuelle : Actualité du fait des choses
- RC délictuelle : Actualité du fait d'autrui
- Actions du tiers au contrat

Deuxième partie : Actualités et Grandes questions de droit des assurances : Apports au droit commun du contrat d'assurance

- I) L'obligation d'information et de conseil en assurance individuelle et en assurance de groupe
- II) Les obligations déclaratives de l'assuré et leurs sanctions
- III) Les documents contractuels : questions de preuve et d'opposabilité
- IV) Les fautes de l'assuré
- V) Les exclusions contractuelle et autres clauses
- VI) Problématique autour de la prescription
- VII) Autres actualités

Deuxième jour

Première partie : Actualités et Grandes questions de droit des assurances : Apports aux assurances de dommages

- I) L'indemnité d'assurance : franchises, plafonds de garantie, préjudices
- II) Problématique autour de la subrogation
- III) Assurances RC
- IV) Autres actualités

Deuxième partie : Actualités et Grandes questions de droit des assurances : Focus

- I) Le point sur la garantie Catastrophes naturelles
- II) Les clauses de renonciation à recours

Veille législative